

Délibération n°2024-03-02

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre dans le cadre du renouvellement du marché de gestion de l'aire d'accueil des citoyens itinérants

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	53
Pouvoirs	13
Votants	66

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juillet 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Christine Rougerie est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Jabiol Monique	à	Dominique Miermont
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Mathes Pierre	à	Pierre Chevalier
Cronnier Pierrick	à	Françoise Talvard	Parrain Céline	à	Jean-Pierre Guitard
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Fiancette Yoann	à	Elisabeth Ventadour	Saugeras Jean-Pierre	à	Anne-Marie Aubessard
Gautier Stéphanie	à	Pierre Coutaud	Valibus Michèle	à	Mady Junisson
Granet Henri	à	Jean-Marc Michelon			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert ; Bringoux Jeanine ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëticia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Faugeron Guy ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Tur Christophe ; Vimou Barbara.

Le président explique que le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de la Corrèze révisé prévoit 4 aires d'accueil des Gens du Voyage sur la Corrèze afin de couvrir les besoins et répondre à la réglementation.

Quatre aires d'accueil sont actuellement en fonctionnement :

- Les aires d'accueil de Brive Canat et Malemort, propriétés de la Communauté d'Agglomération de Brive ;
- L'aire d'accueil de Tulle, propriété de Tulle aggro ;
- L'aire d'accueil d'Ussel propriété de Haute-Corrèze Communauté.

Une convention de groupement de commandes entre ces trois EPCI a permis d'avoir un gestionnaire commun aux 4 aires d'accueil pour réaliser des économies d'échelle et permettre une coopération entre les collectivités à l'échelle du département.

Le marché de gestion arrive à échéance au dernier trimestre 2024. Il a donc été proposé de reconduire ce groupement en vue de la passation d'un nouveau marché de gestion, l'agglomération de Brive étant coordinatrice de ce nouveau groupement de commandes.

Il convient à présent de désigner deux élus, membres de la Commission d'Appel d'Offre (titulaire et suppléant) qui représenteront Haute-Corrèze Communauté au sein de la CAO du groupement de commandes.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Pascal Montigny, titulaire et Philippe Roche, suppléant, membres de la commission d'appel d'offre, pour représenter Haute-Corrèze Communauté au sein de la CAO du groupement de commandes du marché de gestion de l'aire d'accueil ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de groupement de commandes pour le marché de gestion de l'aire d'accueil ;
- **AUTORISE** le Président à signer par avenant toutes les évolutions réglementaires s'inscrivant dans le fonctionnement de l'équipement.

A l'unanimité	
Votants	66
Pour	66
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 11 juillet 2024

Le Président,
Pierre Chevalier

